

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 28 décembre 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 28 décembre

Date de
convocation

22/12/2017

Date
d'affichage
22/12/2017

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT
Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme PLOQUIN Cécile, Mme
CARRERE Amandine, Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY Jean-Marc, M. CABANNES Pierre, Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande subvention Collège Jean Rostand.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'aide au financement des voyages éducatifs organisés par le Collège Jean Rostand d'Eauze pour notamment les 21 élèves Montréalais. La contribution est de 15€ par élève.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte,

- d'apporter une aide financière de 15 € par élève Montréalais scolarisé,
- d'inscrire au Budget Primitif 2018 la dépense correspondante.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.